



Biocyclade
POUR DES SOLS VIVANTS



OrgaNeo



Compte-rendu de la seconde rencontre régionale du futur Réseau Compost Citoyen Grand Est 12 juin 2019 – Châlons en Champagne

Nom	Prénom	Structure	Présent
BAZILE	Éric	SIEDMTO	Oui
CARTIER	Laurent	Ateliers de la Vallée de la Marne Saint Dizier	Oui
CHIRON	Antoine	ADEME	Oui
CLEMENT	Jacques-Philippe	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE BAR-SUR-AUBE	Oui
COURTY	CHRISTEL	Communauté de communes "Vallées et Plateau d'Ardenne	Oui (matin)
DE PINHO OLIVEIRA	Mélie	SIEDMTO	Oui
DELATTRE	Hugues	VALODEA	Oui
DUFFROY	Stéphane	Metz Métropole	Oui
ECOSSE	Jacques	Association des guides composteurs de Haute Marne	Oui
GUINOT	Hélène	Biocyclade	Oui
LE JÉLOUX	Alan	ORGANEO	Non
LHUILIER	Alice	Communauté de commune du Barséquanais en Champagne	Excusée



Biocyclade
POUR DES SOLS VIVANTS



OrgaNeo



LOEW	Matthieu	Communauté Urbaine du Grand Reims	Oui
LOUIS RICHE	Gaétan	CHALONS EN CHAMPAGNE AGGLO	Oui
NICOLO	Denis	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE BAR-SUR-AUBE	Oui
PÉRARD	Aurore	SYMSEM	Oui
RENOLLET	Yves	SYMSEM	Oui
ROCHE-LACOURT	Catherine	GÉOTER	Oui
ROUSSILLE	Émilie	Communauté de commune du Barséquanais en Champagne	Excusée
RUDEAULT	Charlotte	FREDON Champagne-Ardenne	Oui
TILLY	Armelle	Centre d'initiation à l'environnement d'Othe et d'Armance	Oui
ZAEGEL	Michel	Communauté Urbaine du Grand Reims	Oui

Rappel du programme de la journée

- 9h - 9h30 : Café d'accueil
- 9h30 - 10h : Tour de table et présentation du dispositif d'animation dit « de second niveau » porté par le futur RCC Grand Est
- 10h - 10h30 : Présentation du contexte réglementaire et de l'obligation de tri à la source des déchets organiques.
- 10h30h – 11h30h : Retours d'expériences



Biocyclade
POUR DES SOLS VIVANTS



OrgaNeo



Collectivité ayant mis en place des opérations de compostage de proximité – Communauté Urbaine du Grand Reims

Collectivité ayant fait le choix d'opter pour la collecte des biodéchets - Geoter

➔ Qu'est ce qui les a amenés à faire ce choix et pas un autre ?

➔ Pourquoi en être arrivé là ?

➔ Quel est leur contexte propre (rural/urbain, finances, etc.)

- 11h30 – 12h : Ateliers d'échanges sur les avantages / inconvénients de chaque méthode

Après-Midi

- 13h30 - 14h30 : Visite d'un site de compostage de proximité à Châlons en Champagne
- 14h30 - 16h00 : Explication sur le fait que le RCC est favorable à GPROX mais présenter les freins et expliquer les aides possibles du RCC
- 16h00 - 16h30 : Echanges : Comment le RCC Grand Est peut-il aider les collectivités dans le futur?

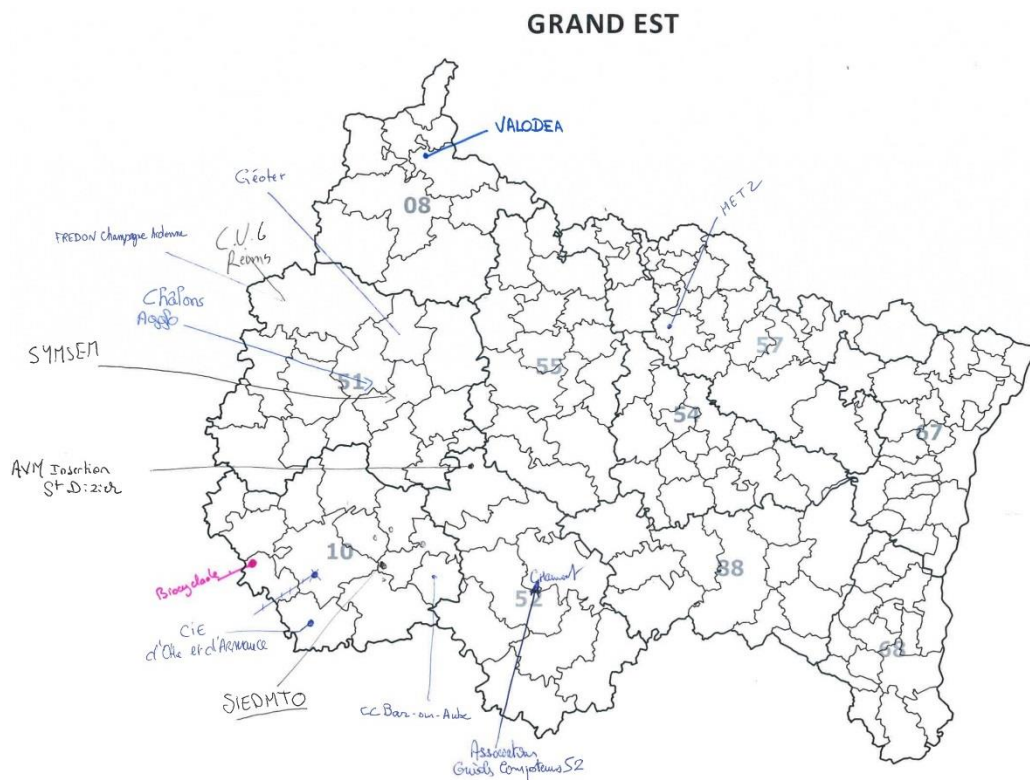


Figure 1: Localisation des participants à la journée



Biocyclade
POUR DES SOLS VIVANTS



OrgaNeo



Présentation du contexte réglementaire et de l'obligation de tri à la source des déchets organiques.

Présentation par Antoine CHIRON – ADEME Grand Est

Explication autour des différents textes réglementaires qui concernent l'obligation de tri à la source des biodéchets :

- Article 70 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.
- Directive européenne du 30 mai 2018 qui complète la loi Transition Energétique et dont l'article 22 ramène l'échéance au 31/12/2023 pour « trier à la source les biodéchets ou composter »
- Loi du 12/07/2010 (loi Grenelle 2)

Plusieurs remarques ont été effectuées suite à cette présentation.

- Le traitement des biodéchets nécessite des dispositifs d'hygiénisation pour la collecte des sous déchets animaux de catégorie 3.
- Les méthaniseurs ne traitent pas souvent des biodéchets, on en trouve beaucoup qui ont des cultures spécialisées et qui, de fait, ne collectent aucun biodéchet. Réponse de l'ADEME : L'ADEME ne va pas continuer le soutien financier des unités de méthanisation, sauf si le projet concerne la collecte et la valorisation de biodéchets.
- L'ADEME est à l'initiative de l'appel à projet GEBIODEC. Celui-ci sera normalement renouvelé jusqu'en 2023. Toutefois, pour en bénéficier, il faut avoir un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilé (PLPDMA) ou du moins une délibération qui annonce le lancement de ce PLPDMA.

Témoignages de Geoter par Catherine ROCHE-LACOURT

GEOTER est un syndicat en charge de la collecte des déchets sur 25 communes autour de Suippes (51).

En avril 2006, le choix s'est orienté pour eux vers la collecte en porte (PAP) à porte des biodéchets. Pour GEOTER, biodéchets = Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères (FFOM), cela ne comprend pas les déchets verts. Ce choix a été fait avec la création du SYVALOM. Les collectivités qui participent à la collecte en PAP des biodéchets ont un tarif préférentiel au SYVALOM : 75€72 la tonne contre 105€ pour ceux qui ne participent pas. Cette différenciation de tarif n'est pas répercutée auprès des habitants.

Au lancement de cette collecte de biodéchets, les habitants ont reçu un bioseau de 35 litres pour ceux qui habitaient en maison et ceux des habitats verticaux ont eu un bioseau de 6 litres. Aujourd'hui, le bilan de la collecte en PAP de biodéchets est mitigé, les habitats verticaux ne jouent pas le jeu, seuls les maisons fournissent encore alors qu'ils auraient possibilité de faire autrement (compostage). Les gros producteurs de déchets (lycées, collèges) se sont quant à eux lancés dans la collecte des biodéchets.

Actuellement, 40% des ordures ménagères sont des biodéchets. Le syndicat de collecte sera fermé à la fin de l'année.

Geoter a testé la distribution de composteur à moindre coût



Biocyclade
POUR DES SOLS VIVANTS



OrgaNeo



De l'animation a été effectuée à un moment du projet pour sensibiliser les gens à l'intérêt du tri et de la collecte des biodéchets mais ces postes d'animation ont été supprimés.

Remarques :

- La communauté de communes de la Région de Bar sur Aube pose la question de savoir si la collecte des biodéchets fonctionne quelque part en France
La réponse est qu'en mélange déchets verts/biodéchets de cuisine, cela se fait mais en biodéchets
- La communication génère des économies si les bons gestes de tri sont appris et compris. C'est cependant toujours ce qui est supprimé en premier car les retombées ne sont pas toujours immédiates.
Le CIE d'Othe et d'Armanche a pu comparer deux sites ; l'un où il y avait de la sensibilisation et l'autre sans. Il peut y avoir jusqu'à 80% d'efficacité en plus sur le site recevant de la communication.
- Cyclad fait la collecte des biodéchets. Depuis 10 ans, il y a eu une baisse de 30% des biodéchets dans les ordures ménagères.

Témoignage de la Communauté Urbaine du Grand Reims par Michel ZAEGEL

Présentation rapide du territoire : 143 communes dont une centaine de moins de 1000 habitants. Les apports en déchèterie ont fortement augmenté avec la fusion qui a permis de devenir Grand Reims. 5000 composteurs ont déjà été distribués sur la collectivité.

Depuis 2006, 46 résidences ont été équipées de sites de compostage ainsi que 6 jardins partagés. En 2018, 7 sites de compostage partagé sur espace public ont été mis en place.

Aujourd'hui, ce sont les locataires de résidence qui demandent la mise en place de composteurs. Dans les espaces privés, environ 30% des habitants participent au projet. Il n'y a aucun site de compostage partagé sur les quartiers d'habitat social. En revanche, la demande est forte, tout comme la mobilisation, pour le quartier du centre.

Sur plusieurs sites, des adresses mails sont créées et il faut leur écrire pour demander à participer.

Reims Espoir fournit du broyat 4 fois par an sur les sites de compostage partagé.



Biocyclade
POUR DES SOLS VIVANTS



OrgaNeo



Visite du jardin partagé du site de Châlons en Champagne

Le site est avant tout un jardin partager avec une quinzaine de parcelles. Les composteurs partagés ont été installés afin d'y mettre tous les déchets en provenance du jardin (adventices, etc.). Il n'y a pas d'apport de biodéchets de cuisine dans ces composteurs.



Atelier sur les freins et leviers à la mise en place de compostage partagé

Travail individuel puis en groupe pour trouver des freins au compostage et développer les solutions pour y palier.

FREINS	SOLUTIONS / LEVIERS
Ne pas savoir composter	Former les gens lors de la distribution des composteurs
Collectivité non convaincue ou pas pédagogique	Orienter le recrutement des agents pour avoir des gens motivés.
Peu de portage politique par les élus	Réaliser des soirées de sensibilisation à destination des élus, des visites de sites qui fonctionnent et valoriser les collectivités exemplaires.



Biocyclade
POUR DES SOLS VIVANTS



OrgaNeo



Entretien du matériel, vandalisme, vol	Atelier de fabrication, gardiennage du site
Lieu du site / environnement immédiat	Choix de l'emplacement / proximité
Absence de référent sur site, pas de bénévole et peu de continuité dans la durée	Avoir au moins deux référents de site Communication en amont Prévoir des animations / moments de convivialité
Absence de matières sèches / broyats	Dans le collectivité, il peut y avoir une concurrence entre paillage / énergie et matière sèche
Manque de communication	Réseaux sociaux, animations, réseaux de guide,
Absence de débouchés au compost	Faire le lien avec des jardins
Etablissements scolaires	Faire le lien avec les inspections d'académie (inscrire certains éléments dans les parcours pédagogiques des enseignants), favoriser l'implication des enseignants.
Les à priori	Sensibilisation et formation des usagers des sites et des porteurs de projets ; visites de sites
« On ne voit pas l'intérêt du compostage »	Animations en milieu scolaire pour sensibiliser les futures générations. Lombricompostage Tarification incitation pour les Ordures Ménagères

- 16h00 - 16h30 : Echanges : Comment le RCC Grand Est peut-il aider les collectivités dans le futur ?

Des discussions ont été échangées au sujet des différentes missions du RCC.

Les différents axes et actions ont été présentés.

La volonté du RCC est bien de se positionner vis-à-vis de la gestion de proximité des biodéchets (compostage) mais il ne faut pas oublier les autres méthodes de gestion et avoir conscience que dans certains cas le compostage reste « pour une élite » et non la majorité des gens.

La GPROX est un évitement du biodéchet dans les OM.

Le second point qui est ressorti est de développer un argumentaire/un outil commun qui permettrait de sensibiliser et d'avoir un observatoire, un suivi des sites, ce qui permettrait d'avoir des données chiffrées d'évitement des déchets, dans un contexte local (Grand Est). Il a donc été répondu à cette volonté que cela pouvait faire l'objet d'un groupe de travail au niveau du RCC Grand Est.

La 3^{ème} action envisagée est la visite de site pour les élus de tout un territoire et pas seulement des communautés de communes. Il faudrait intégrer aussi les communes. Un bémol a été émis sur la difficulté à solliciter les élus qui le sont déjà très souvent. La solution serait peut-être de s'inviter à un évènement ou une réunion où ils sont déjà présents (conseil communautaire, conseil syndical). L'ADEME a lancé un appel d'offre pour pouvoir faire ce genre de réunion à destination des élus.



Biocyclade
POUR DES SOLS VIVANTS



OrgaNeo



L'action 4 envisagée est un voyage d'étude. Ce qui est envisagé est de partir durant 2 jours pour aller visiter des choses qui se font ailleurs dans la région. Il faudra cibler le type de site, l'objectif du voyage, etc.

L'action 8 concerne la production de rédactionnels. Les membres du réseau ont questionné les personnes présentes afin de connaître leurs besoins. Celles-ci ont indiqué avoir besoin des deux alternativement. Le souhait d'avoir un guide de tri à destination de tous les publics a également été émis.

Des actions supplémentaires ont été trouvées :

Action 11 : Se positionner par rapport aux autres modes de gestion des déchets car la GPROX est seulement une partie de la réponse. → Recherche d'argumentaire commun

Action 12 : Observatoire, suivi des sites

Actions 13 et 14 : Visites de site pour les élus et collectivités ayant la compétence déchets + les communes. S'inviter aux conseils communautaires ou conseil syndical

Action 15 : Créer des supports de communication à destination du grand public

Suite à cette présentation, un vote a été réalisé afin de prioriser les choix des acteurs présents.

Les votes se sont répartis de la façon suivante :

Actions	Nombres de votes
Action 1 : produire un annuaire des acteurs de la gestion de proximité en GE	1
Action 2 : organiser et animer des journées d'études	
Action 3 : organiser et animer des soirées avec les élus	
Action 4 : voyage d'étude	
Action 5 : former des guides et maitres composteurs	5
Action 6 : favoriser l'émergence de nouveaux acteurs	2
Action 7 : Créer une page web sur le site du RCC et une page Facebook	2
Action 8 : Produire des rédactionnels : articles, doc de communication, argumentaires...	8
Action 9 : Coordonner et animer « Tous au compost »	1
Action 10 : assurer le suivi administratif, animation pédagogique de la convention	1
Action 11 : Se positionner par rapport aux autres modes de gestion des déchets car la GPROX est	2



Biocyclade
POUR DES SOLS VIVANTS



OrgaNeo



seulement une partie de la réponse. → Recherche d'argumentaire commun	
Action 12 : Observatoire, suivi des sites	4
Actions 13/14 : Visites de site pour les élus et collectivités ayant la compétence déchets + les communes. S'inviter aux conseils communautaires ou conseil syndical	3
Action 15 : Créer des supports de communication à destination du grand public	4

